

## Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2019

Octobre 8, 2019

MONTRÉAL, 08 oct. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX : TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 août 2019.

### Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2019

- Ventes nettes de 16 111 000 \$ au troisième trimestre, en hausse de 19,3 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent

- Ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> en hausse de 86,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent
- Ventes d' EGRIFTA<sup>MD</sup> en légère baisse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent

- Situation de trésorerie de 44 135 000 \$ au 31 août 2019, en hausse par rapport à 43 062 000 \$ au 31 mai 2019

« Au cours des trois derniers mois seulement, nous avons fait plusieurs annonces qui auront une incidence positive à long terme pour la Société. L'approbation de Trogarzo<sup>MD</sup> en Europe est sans contredit l'un des faits saillants du trimestre. Les jours et les semaines à venir ne feront pas exception avec l'inscription prévue de nos actions ordinaires au NASDAQ, et le lancement commercial d' EGRIFTA SV<sup>MC</sup> attendu aux États-Unis », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« En parallèle, ajoute M. Tanguay, nous travaillons activement au développement de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique ainsi qu'à la mise au point de notre plateforme d'oncologie. »

« De plus, nous nous attendons à une hausse des ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> et d' EGRIFTA SV<sup>MC</sup> à mesure que nous continuons à mettre en place des initiatives visant à soutenir les patients et à attirer l'attention sur les graves conséquences de l'excès de graisse abdominale et de la virémie persistante pour les personnes vivant avec le VIH », a-t-il conclu.

### Évènement prospectif

Les actions ordinaires de Theratechnologies ont été acceptées pour inscription au NASDAQ Capital Market et elles devraient commencer à être transigées sur ce marché le 10 octobre 2019 sous le symbole « THTX ».

### Résultats financiers du troisième trimestre de 2019

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités sont disponibles au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), au [www.theratech.com](http://www.theratech.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, EGRIFTA<sup>MD</sup> et EGRIFTA SV<sup>MC</sup> renvoient à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Trogarzo<sup>MD</sup> renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients souffrant d'infection par le VIH -1 multirésistant aux médicaments.

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 ont augmenté respectivement de 19,1 % et de 49,9 % pour s'établir à 16 111 000 \$ et à 46 816 000 \$, en regard de 13 523 000 \$ et de 31 234 000 \$ pour les mêmes périodes closes le 31 août 2018. La croissance des revenus au dernier trimestre en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent témoigne de l'apport additionnel de Trogarzo<sup>MD</sup>.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, le **coût des ventes** s'est établi respectivement à 6 437 000 \$ et à 19 087 000 \$, contre 4 637 000 \$ et 8 512 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. Le coût des produits vendus s'est élevé à 5 215 000 \$ et à 15 371 000 \$, contre 3 325 000 \$ et 5 860 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement au lancement de Trogarzo<sup>MD</sup>.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono Inc. (« EMD Serono »). En juin 2018, nous avons versé un paiement intégral final de 23 850 000 \$ à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, au cours du troisième trimestre de 2019 et de la période de neuf mois close le 31 août 2019, un amortissement de 1 221 000 \$ et de 3 663 000 \$, respectivement, a été enregistré relativement à cette transaction.

Les **frais de recherche et de développement** se sont chiffrés à 2 152 000 \$ et à 6 964 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, comparativement à 2 130 000 \$ et à 5 931 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de recherche et de développement est en grande partie attribuable aux activités liées à la conformité réglementaire et aux affaires médicales en Europe, aux investissements dans la plateforme en oncologie et à EGRIFTA SV<sup>MC</sup>. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à EGRIFTA<sup>MD</sup>.

Les frais de recherche et de développement couvraient également des activités liées aux affaires médicales visant à sensibiliser les médecins et les infirmières qui interagissent avec des patients vivant avec la souche VIH-1 multirésistante et la lipodystrophie, ainsi que les activités réglementaires comme le traitement de la soumission européenne relative à Trogarzo<sup>MD</sup> et l'assurance qualité.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 6 389 000 \$ et 18 809 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, contre 5 189 000 \$ et 16 460 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de vente et de développement des marchés est surtout attribuable aux travaux préparatoires relatifs à l'approbation de Trogarzo<sup>MD</sup> en Europe, au lancement d' *EGRIFTA* SV<sup>MC</sup> et à la campagne s'adressant directement aux consommateurs aux États-Unis.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d' *EGRIFTA*<sup>MD</sup> et de Trogarzo<sup>MD</sup>. Ainsi, nous avons comptabilisé une charge d'amortissement de 641 000 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 et de 1 770 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, comparativement à 487 000 \$ et à 1 280 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 ont totalisé 1 772 000 \$ et 5 072 000 \$, comparativement aux montants de 1 482 000 \$ et de 3 963 000 \$ présentés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise, à l'inscription au NASDAQ, aux initiatives additionnelles liées aux relations avec les investisseurs et à l'intensification des activités en Europe.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 253 000 \$ et à 880 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, comparativement à 175 000 \$ et à 332 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

La hausse des produits financiers est surtout attribuable à nos liquidités moyennes plus élevées.

Les **charges financières** se sont élevées à 1 253 000 \$ et à 3 805 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, contre 1 247 000 \$ et 1 686 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2018. Les charges financières du troisième trimestre de 2019 et de la période de neuf mois close le 31 août 2019 comprennent principalement les intérêts de 847 000 \$ et de 2 493 000 \$, respectivement, versés sur les billets de premier rang convertibles émis le 18 juin 2018 alors que des intérêts de 661 000 \$ avaient été versés à cet égard au cours du trimestre et de la période de neuf mois correspondants de l'exercice précédent.

Les charges financières comprenaient également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 428 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019 et à 1 233 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, en regard de 269 000 \$ et de 682 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2019, la charge de désactualisation visait essentiellement les billets de premier rang convertibles et l'obligation à long terme payable à TaiMed (voir la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires). Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre de 2018.

Le **BAlIA ajusté** pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019 s'est établi à 1 566 000 \$ et à 3 540 000 \$, comparativement à 2 092 000 \$ et à (332 000)\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 1 639 000 \$, ou 0,02 \$ par action, pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, et une perte nette de 6 041 000 \$, ou 0,08 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2019, en comparaison d'un bénéfice net de 282 000 \$, ou néant par action, pour le trimestre clos le 31 août 2018 et d'une perte nette de 3 717 000 \$, ou 0,05 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2018.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2019, les **entrées (sorties) nettes de trésorerie** liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 4 557 000 \$ et à (3 095 000)\$, comparativement à 1 037 000 \$ et à (2 091 000)\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 3 621 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une baisse de 2 042 000 \$ des clients et autres débiteurs et une augmentation de 720 000 \$ des provisions, qui découlent toutes deux de l'accroissement des ventes. Les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont également subi l'incidence d'une augmentation des créditeurs et charges à payer de 1 056 000 \$.

Au cours des neuf premiers mois de 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 5 074 000 \$ sur les flux de trésorerie, comparativement à une incidence défavorable de 1 583 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

Au 31 août 2019, la trésorerie et les obligations totalisaient 44 135 000 \$, comparativement à 43 062 000 \$ au 31 mai 2019. La hausse est attribuable essentiellement aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation dont il est question plus haut, qui a été en partie contrebalancée par un premier paiement d'étape de 3 500 000 \$ versé à TaiMed en juillet 2019.

### **Mesures financières non conformes aux IFRS**

*Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAlIA ajusté »)*

Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAlIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAlIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAlIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements,

les avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

#### BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 août		Périodes de neuf mois closes les 31 août	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(1 639	) 282	(6 041	) (3 717
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	1 929	1 715	5 565	2 516
Avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location	5	–	233	–
Charges financières	1 253	1 247	3 805	1 686
Produits financiers	(253	) (175	) (880	) (332
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	(1 269	) –	(1 269
Rémunération fondée sur des actions pour le régime d'options d'achat d'actions	271	182	855	678
Dépréciation des stocks	–	110	3	106
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 566</b>	<b>2 092</b>	<b>3 540</b>	<b>(332</b>

#### Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <https://event.on24.com/wcc/r/2105274-1/1BA1452326FF3DC890EB45F7EB00EB89>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible le même jour à compter de 11 h 30 (HE), et ce, jusqu'au 22 octobre 2019, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 2291839.

#### À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) est une société biopharmaceutique commerciale répondant à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au [www.theratech.com](http://www.theratech.com), sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

#### Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant la transaction prévue de nos actions ordinaires sur le NASDAQ Capital Market, le lancement commercial d'EGRIFTA SV<sup>MC</sup> aux États-Unis, la hausse des ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> et d'EGRIFTA SV<sup>MC</sup> et la croissance à moyen et long termes des revenus en marge du développement de la tésamoréline pour le NASH et de notre plateforme en oncologie.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant qu'aucun événement ne cause un délai avant que nos actions ordinaires puissent être transigées sur le NASDAQ Capital Market, qu'EGRIFTA SV<sup>MC</sup>, une fois lancé, sera accepté sur le marché et sera remboursé par les tiers-payeurs, que les ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> continueront à croître en raison des nouvelles campagnes promotionnelles, que le développement de la tésamoréline pour le NASH et de notre plateforme en oncologie mènera à des résultats positifs permettant le dépôt de demandes de nouveau médicament aux autorités réglementaires et d'une approbation de la part de ces dernières.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que le début de la transaction de nos actions ordinaires au NASDAQ Capital Market soit retardée, que les ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> diminuent, que des problèmes indésirables d'innocuité liés à nos produits soient découverts, que les produits fassent l'objet d'un rappel et que le lancement d'EGRIFTA SV<sup>MC</sup> soit retardé et qu'une fois lancé, il n'ait pas d'incidence favorable sur la vente de ce médicament et que les résultats de nos activités de recherche et développement pour nos produits candidats ne soit pas suffisamment positifs pour tenter d'obtenir leur approbation.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 20 février 2019 pour

connaître les autres risques liés à l'exercice de nos activités et à Theratechnologies elle-même. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Pour toute demande de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Denis Boucher

Vice-président, Communications et Affaires corporatives

514-336-7800